Communique Conjoint

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail de l'Emploi et de la Modernisation de l'Administration, et certains Ministères cités sous dessous et la Commission Nationale des Concours Communiquent :

Un concours externe le recrutement de Quatre Cent Soixante Neuf (469) unités par voie de formation à l'Ecole Nationale de l'Administration de Journalisme et de Magistrature, 50 unités des Préposés des Douanes par voie de formation à l'Ecole Nationale de Police, qui sera organisé le Samedi 20 Juillet 2019 à 8 heures dans les locaux de l'Ecole Nationale d'Administration, du Journalisme et de la Magistrature (ENAJM).

Ce concours est ouvert aux personnes de nationalité mauritanienne âgées de 18 ans et de 36 ans en ce qui concerne les candidats pour le cycle supérieur (le diplôme de Maitrise ou Master au moins) et de 37 ans en ce qui concerne les candidats du corps « A (cycle normal ,B et C » à la date du concours, en ce qui concerne les candidats Magistrats les limites d'âge sont : de 25 ans au moins et de 45 ans au plus..

Le registre de candidature de ce concours sera ouvert dans les locaux de l'Ecole Nationale de l'Administration de Journalisme et de Magistrature, tous les jours ouvrables de 9 h à 16 h durant la période allant du 3 Juin au 2 Juillet 2019

<u>Les Places à pourvoir pour le concours, la Spécialité, les Diplômes le Nombre demandé en ce qui concerne chaque Départements ci-après :</u>

1°) Ministère de la Justice : 50 places

Spécialités	Nombre	Diplômes demandés	
Magistrats			
		moins en droit ou en Cheria	
Greffiers en Chef	10	Bac + licence au moins en droit ou en Cheria	
Greffiers	10	Baccalauréat	
Secrétaire Greffes et	10	BEPC	
Parquets			
Total	50		

2°) Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération : 30 places

Spécialités	Nombre	Diplômes demandés
Secrétaires des Affaires Etrangères	10	BAC + Diplôme du 1er cycle de l'enseignement supérieur au moins en droit ou économie ou Administration ou sciences Sociales
Conseillers des Affaires Consulaires	10	BAC
Secrétaires Administration Générale	10	BEPC
Total	30	

3°) Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation : 30 places

Spécialités	Nombre	Diplômes demandés
Rédacteurs Administration Générale (Operateurs RAC)	10	Baccalauréat
Secrétaires Administration Générales	20	BEPC
Total	30	

4°) Ministère de l'Economie et des Finances : 349 places

Spécialités	Nombres	Profils
Inspecteur principal du Trésor	20	Bac + Diplôme du 2° cycle de l'enseignement supérieur au moins en droit en économie en administration ou en sciences sociales
Inspecteur du Trésor	20	Bac + Diplôme du 1er cycle de l'enseignement supérieur au moins en droit en économie en administration ou en sciences sociales
Contrôleur du trésor (Comptables)	25	Baccalauréat
Inspecteurs des Impôts	36	Bac + Diplôme du 1er cycle de l'enseignement supérieur au moins en droit en économie en administration ou en sciences sociales
Contrôleurs des Impôts	50	Baccalauréat
Secrétaires Administration Générale	95	BEPC
Inspecteurs des Douanes	13	Bac + Diplôme du 1er cycle de l'enseignement supérieur au moins
Contrôleurs des Douanes	40	Baccalauréat
Préposés des Douanes	50	BEPC
Total	349	

5°) Ministère de la Fonction Publique, du Travail de l'Emploi et de la Modernisation de l'Administration : 60 places

Spécialités	Nombres	Profils
Inspecteurs de Travail	30	Bac + Diplôme du 1° cycle de l'enseignement supérieur au moins en droit en économie en administration ou en sciences sociales
Contrôleurs du Travail	30	Diplôme du Baccalauréat
Total	60	

Les dossiers de candidatures se composent des éléments suivants :

- Une demande Manuscrite timbrée à 20 ouguiya NM signée par le candidat et adressée au Ministre du département concerné du concours précisant explicitement la spécialité demandée ;
- Un engagement sur l'honneur du candidat attestant qu'il n'occupe aucun emploi public, et n'exerce aucune formation dans un établissement d'accès à la Fonction Publique
- Un extrait de registre des actes de naissance ;
- Une photocopie de la carte d'identité nationale ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat en ce qui concerne les candidats du niveau Bac ou plus ;
- Une copie certifiée des diplômes demandés ou diplôme équivalent reconnu;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois délivré par les autorités compétentes ;
- Quatre photos d'identité récentes,

Les Concours comporteront les épreuves suivantes :

Epreuves	Date	Durée	Coefficient
Spécialités	20/07/2019	3 heures	3,5
Langue Seconde	20/07/2019	2 heures	1
Entretien sera fixé par le jury			0,5

Le candidat traitera au choix l'épreuve de spécialité en Arabe ou en Français.

Pour être admissible le candidat au concours doit avoir participé aux épreuves écrites et obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 pour l'accès à l'Ecole Nationale d'Administration du Journalisme et de la Magistrature et 10/20 pour les autres.

Les candidats admissibles aux épreuves écrites sont classés par ordre alphabétique et convoqués pour l'épreuve orale dans le lieu fixé par le jury.

Les candidats admissibles doivent être munis des pièces suivantes :

- Carte Nationale d'Identité
- Les originaux des diplômes demandés.

A l'issue du concours, le jury établit la liste des candidats déclarés admis par ordre de mérite en fonction du nombre des places à pourvoir, ainsi que la liste complémentaire.

Le concours sera organisé de façon concomitante avec d'autres concours, à cet effet il est formellement interdit aux candidats de se présenter à plus d'un concours (autre spécialité)

Il est formellement interdit aux candidats d'accéder aux enceintes d'examen avec un moyen de communication quelconque ou tout autre document écrit ou appareil numérique quel que soit sa nature. Tout candidat n'obtempérant pas à cette consigne sera immédiatement exclu de la salle par les surveillants et sera passible de sanctions conformément à la réglementation en vigueur.